



**Le Groupe de défense
des droits des détenus-es
de Québec**

570, rue du Roi
Québec (Québec) G1K 2X2

**COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT :
LE GROUPE DE DÉFENSE DES DROITS DES DÉTENUS-ES DE QUÉBEC
RÉCLAME L'ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE DE MORT.**

Québec, le 7 octobre 2005 – À l'occasion de la *Journée mondiale contre la peine de mort*, qui aura lieu le lundi 10 octobre 2005, le Groupe de défense des droits des détenus-es de Québec (GDDDDQ) joint sa voix aux nombreuses organisations internationales réclamant l'abolition universelle de la peine de mort. L'organisme invite la population à signer les diverses pétitions réclamant l'abolition universelle de la peine capitale disponibles sur le site Internet *Ensemble contre la peine de mort* (www.abolition.fr).

À ce jour, 76 États maintiennent toujours la peine capitale, dont la Chine, l'Iran, le Vietnam et les États-Unis qui, à eux seuls, procèdent à 97% des exécutions mondiales. Au moment où le Québec s'apprête à transiger de plus en plus avec la Chine qui sera également l'hôte des Jeux Olympiques de 2008, n'y a-t-il pas lieu de se questionner sur les 10 000 mises à mort par année? La situation américaine, n'est pas plus reluisante puisque : 983 personnes condamnées ont été exécutées depuis 1976.

Bien que le Canada a abrogé la peine de mort en 1976, le GDDDDQ est particulièrement inquiet d'entendre certaines personnes réclamer le retour de ce châtiment cruel et inhumain. Il est pourtant démontré que la peine de mort n'augmente pas le niveau de sécurité d'une population. D'ailleurs, les pays l'ayant abolit n'ont pas vu leurs taux de criminalité augmenter.

La justice n'est jamais à l'abri de l'erreur judiciaire. Nous ne pouvons assumer le risque d'exécuter une personne innocente, la peine de mort constituant une peine irréversible.

Bien que de plus en plus de pays abolissent la peine capitale, il reste encore beaucoup de travail à réaliser. **Où que vous soyez, le 10 octobre 2005, *Journée mondiale contre la peine de mort*, dites NON à la peine capitale!**

Le GDDDDQ est un organisme à but non lucratif fondé en 1977 par un groupe d'hommes et de femmes préoccupés par les conditions de détention. Les grands mandats sont la reconnaissance et le respect des droits des personnes incarcérées ainsi que la sensibilisation de la population aux réalités entourant le milieu carcéral.

- 30 -

Source : Suzanne Gravel,
coordonnatrice.
Eric Bélisle,
intervenant.

Téléphone : (418) 522-4343

Téléphone : (418) 522-4343
Télécopieur : (418) 522-6509
Courriel : info@gdddq.org